

Psychologie clinique

septembre 2023 – septembre 2026





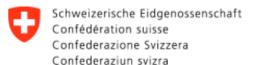






Mise en contexte

• Loi sur les professions de la psychologie entrée en vigueur le 1er avril 2013



Office fédéral de la santé publique OFSP

Professions de la psychologie

La science de la psychologie a beaucoup évolué au cours des trente dernières années. L'OFSP garantit des standards élevés pour la formation de base, la formation postgrade et l'exercice autonome de la profession pour les professions de la psychologie essentielles en termes de politique sanitaire telles que la psychothérapie.

Les professions de la psychologie essentielles en termes de politique sanitaire sont les suivantes :

- psychothérapeute
- psychologue pour enfants et adolescents
- psychologue clinicien
- neuropsychologue
- psychologue de la santé



- Loi sur les professions de la psychologie entrée en vigueur le 1er avril 2013
 - o reconnaissance du titre de psychologue (Master en Psychologie)
 - Programmes postgradués menant aux titres de spécialisation reconnu au niveau fédéral (OFSP), en neuropsychologie, psychothérapie, psychologie de la santé, psychologie de l'enfant et de l'adolescent et psychologie clinique
- MAS en psychologie clinique (2017) est actuellement dispensé en vue de l'accréditation OFSP pour le titre de spécialiste en psychologie clinique
- La procédure d'accréditation s'est conclue le 16 mai 2022. Le programme est officiellement accrédité.

Structure de la formation

- Le Master of Advanced Studies (MAS) en psychologie clinique, organisé conjointement par
 - la Section de psychologie (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation) de l'Université de Genève
 - le Département de psychologie (Faculté des lettres) de l'Université de Fribourg
 - l'Institut de psychologie (Faculté des sciences sociales et politiques) de l'Université de Lausanne, sous l'égide du Triangle Azur
- Ce programme d'études est organisé par cycle de trois ans, avec un enseignement théorique donné, en général, deux jours par mois (vendredi/8 unités et samedi / 8 unités).



- Proposer une formation professionnelle approfondie en psychologie clinique.
- Cette formation aboutit à la délivrance du diplôme « Maîtrise universitaire d'études avancées en psychologie clinique» (Master of Advanced Studies in Clinical Psychology.
- Ce MAS est conçu afin de pouvoir répondre aux critères d'accréditation en vue de décerner le titre postgrade fédéral de spécialiste en psychologie clinique



Etendue de la formation postgrade pour l'accréditation en psychologie clinique (DFI)

La formation postgrade en psychologie clinique doit être composée des éléments suivants:

a. **formation théorique**: connaissances et savoir-faire: 500 unités au minimum (cours, séminaires, ateliers, apprentissage en ligne, etc.);

b. formation pratique:

- 1. pratique en psychologique clinique : 3600 heures au minimum d'activité en psychologie clinique, sous supervision, dans au moins deux établissements distincts ambulatoires et stationnaires, dispensant des prestations en psychologie clinique et accueillant des personnes présentant des problèmes et des troubles psychologiques divers pour diagnostic, conseil, traitement et/ou réadaptation,
- 2. cas cliniques traités personnellement : au moins 90 cas cliniques différents traités, d'étiologies diverses et attestés, dont 10 cas au moins documentés de façon détaillée (rapports de cas),
- 3. Supervision: 150 unités au minimum,
- 4. Expérience thérapeutique personnelle : 30 unités au minimum.

Objectif du MAS en psychologie clinique

Cette formation s'inscrit explicitement dans une démarche fondée sur deux principes généraux :

- l'utilisation de concepts, d'outils d'évaluation et de techniques d'intervention qui soient **fondés sur des données empiriques** probantes et sur l'expérience clinique des « bonnes pratiques » ;
- l'adoption d'une perspective intégrative conduisant à aborder les difficultés psychologiques à partir de différentes approches théoriques complémentaires : en particulier, l'approche comportementale et cognitive, l'approche psychodynamique (basée sur la mentalisation), l'approche interpersonnelle et interculturelle et l'approche orientée vers la réhabilitation psychosociale et le travail en réseau.

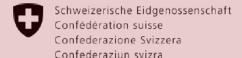
La pratique clinique

• 2 institutions différentes

• 3 600 heures attestées par l'employeur

 Doit être encadré par un superviseur psychologue (Master en psychologie + 5 ans d'expérience dans le domaine + expérience préalable de supervision)

Contenus et standards qualité de l'OFSP



Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP

Unité de direction Politique de la santé

Loi sur les professions de la psychologie (LPsy)

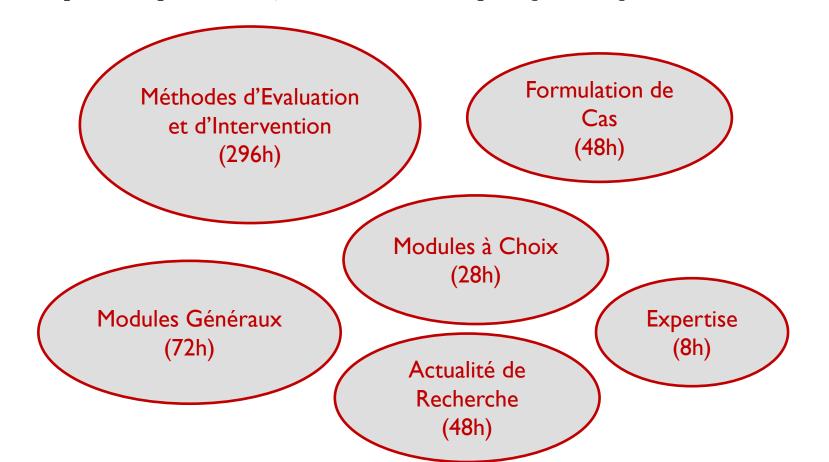
Accréditation des filières de formation postgrade en psychologie clinique

Le programme d'études correspond à 60 crédits ECTS:

- Connaissances théoriques et savoir-faire (500 heures; 24 ECTS)
- Cas suivis personnellement (**90 cas**, dont 10 cas détaillés ; 19 ECTS)
- Supervision (**150 heures**, pas assurée par le MAS ; 6 ECTS)
- Expérience thérapeutique personnelle, sous le forme d'un travail groupal réflexif (**30 heures**, 1 ECTS)
- Mémoire (10 ECTS)

Accréditation en psychologie clinique

•Titre de spécialiste en psychologie clinique : MAS (**500 unités théoriques** + 90 cas, dont 10 cas détaillés + 150 heures de supervision + 30 d'expérience personnelle) + 3600 heures de pratique clinique



Accréditation en psychologie clinique

•Titre de spécialiste en psychologie clinique : MAS (**500 unités théoriques** + 90 cas, dont 10 cas détaillés + 150 heures de supervision + 30 d'expérience personnelle) + 3600 heures de pratique clinique

Méthodes d'Evaluation et d'Intervention (296h) Formulation de Cas (48h)

- •Approche comportementale et cognitive
- •Approche psychodynamique basée sur la mentalisation
- •Approche systémique-interpersonnelle
- •Réhabilitation sociale et travail en réseau

Accréditation en psychologie clinique

•Titre de spécialiste en psychologie clinique : MAS (**500 unités théoriques** + 90 cas, dont 10 cas détaillés + 150 heures de supervision + 30 d'expérience personnelle) + 3600 heures de pratique clinique

- •Gestion de l'entretien, entretien motivationnel
- •Aspects théoriques (aspects catégoriels vs dimensionnels, comorbidité, etc.)
- •Aspects méthodologiques (évaluation intégrative, cas unique, évaluation de l'efficacité des interventions, approches qualitative et mixte)
- •Principes de la supervision réflexive
- •Ethique et déontologie
- •Systèmes sociaux et sanitaires, connaissances juridiques, assurances

Modules Généraux (72h)



•Titre de spécialiste en psychologie clinique : MAS (**500 unités théoriques** + 90 cas, dont 10 cas détaillés + 150 heures de supervision + 30 d'expérience personnelle) + 3600 heures de pratique clinique

Recherche récentes dans les 3 approches: comportementale et cognitive, approche psychodynamique basée sur la mentalisation, & approche systémique-interpersonnelle

Actualité de Recherche (48h) Expertise (8h)



•Titre de spécialiste en psychologie clinique : MAS (**500 unités théoriques** + 90 cas, dont 10 cas détaillés + 150 heures de supervision + 30 d'expérience personnelle) + 3600 heures de pratique clinique

•Evaluation et rapport





• 8 semestres (4 ans) avec une possibilité d'étendre sur 10 semestres

Conditions d'admission

- Les candidat-e-s au MAS en psychologie clinique doivent être titulaires :
- d'une maîtrise universitaire en psychologie suisse (master)
- ou d'une licence universitaire sanctionnant des études de quatre ans au moins délivrée par une Université suisse ou une Haute Ecole suisse
- ou d'un diplôme en psychologie reconnu par la Commission des professions de la psychologie conformément à la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy);



Conditions d'admission

- Les candidat-e-s au MAS en psychologie clinique doivent :
- attester d'une formation de base en **psychologie clinique équivalente à 30 crédits ECTS** acquise durant la formation prégraduée ou après celle-ci

Conditions d'admission

- Les candidat-e-s au MAS en psychologie clinique doivent :
- bénéficier d'un contrat d'engagement pour un stage ou un travail en tant que psychologue dans le domaine de la psychologie clinique.
- les candidat-e-s qui ne peuvent attester d'un tel contrat, mais qui répondent aux autres conditions d'admission, peuvent néanmoins demander à ce que leur dossier de candidature soit examiné. Pour ce faire, ils/elles doivent adresser une demande écrite et motivée au Comité directeur. En cas d'acceptation du Comité directeur, ils/elles doivent fournir ce contrat dans les *6 mois à partir du premier jour* de la formation pour que leur admission soit confirmée.
- L'admission se fait sur dossier. Les candidat-e-s doivent joindre à leur demande d'admission les pièces du dossier de candidature demandées par le Comité directeur dans les délais requis.

Frais d'inscription

• 25 000 CHF

Coûts additionnels (estimation)

- Unités optionnelles: 1 000 CHF
- Unités de supervision (si non-fournie par lieu de stage/travail):

150* 160 CHF

Inscriptions

• Ouverture des Inscriptions pour la prochaine volée: Février 2023

• Pour davantage d'informations:

Coordinatrice: Caroline Bendahan

Mail: Caroline.Bendahan @ unige.ch

Direction: Pr Martin Debbané

Mail: Martin.Debbane@ unige.ch

Secrétariat : Carole Bigler

Mail: Carole.Bigler @ unige.ch

Bureau: 6170, tél. 022 379 93 73

https://www.unige.ch/formcont/cours/psychoclin

Dossier d'inscriptions

MAS EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE 2023-2026

Contenu du dossier de candidature pour l'admission à la formation universitaire du MAS en Psychologie clinique.

- Curriculum vitae complet (indiquer des coordonnées téléphoniques actives et une adresse email fréquemment vérifiée).
- ➤ Lettre de motivation abordant obligatoirement les points suivants :
 - <u>le</u> parcours de formation en psychologie;
 - <u>les</u> intérêts spécifiques dans le domaine de la psychologie clinique et le projet professionnel en lien avec le choix du MAS en Psychologie clinique ;
 - les éléments importants sur le plan des expériences professionnelles ou quasiprofessionnelles en lien avec la psychologie clinique (journées d'observation, stages, formations complémentaires, monde associatif, etc.);
 - <u>l'intérêt</u> pour la perspective intégrative du MAS en Psychologie clinique et l'adéquation de la formation antérieure par rapport à cette perspective.
- Photocopie du contrat de travail* (stage ou poste de psychologue) en psychologie clinique ou lettre de l'institution confirmant l'engagement, signée par le maître de stage ou l'employeur.
- > Descriptif détaillé de la structure de travail, et des activités de psychologie clinique que la personne est amenée à y exercer.

Dossier d'inscriptions

- Curriculum Vitae de la ou des personnes qui vont assurer la supervision du travail.
- Procès-verbaux de toutes les notes obtenues au cours des études en psychologie (Bachelor et Master, y compris programme en cours). Ces procès-verbaux doivent notamment permettre d'attester d'une formation de base en psychologie clinique équivalente à 30 crédits ECTS.
- Photocopies de tous les titres en psychologie. Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger (non suisse), produire l'attestation d'équivalences de la commission des professions de la psychologie (LPsy).
- Photocopies des attestations de stage, des expériences professionnelles et des formations complémentaires (journées d'étude, congrès, etc.) en lien avec la psychologie clinique.

Délai d'inscription et adresse :

Dossier en deux exemplaires à adresser au plus tard le faisant foi) à :

TBC
(juin 2023)

(le cachet de la poste

Mme Carole BIGLER, Secrétariat du MAS en Psychologie clinique - UNI MAIL, bureau 6170, 40 Boulevard du Pont d'Arve, 1211 Genève 4 Tél. : +41 22 379 93 73 / +41 22 379 91 55.

Veuillez également procéder à votre <u>inscription en ligne</u> : <u>www.unige.ch/formcont/cours/psychoclin</u> dans le même délai.

*conformément à l'article 4.3 du règlement d'étude « Les candidats titulaires du titre requis, mais ne bénéficiant pas d'un contrat d'engagement pour un stage ou un travail en tant que psychologue dans le domaine de la psychologie clinique au sens de l'art. 4.1b) peuvent demander néanmoins à ce que leur dossier de candidature soit examiné. Pour ce faire, ils doivent adresser une demande écrite et motivée au Comité directeur. En cas d'acceptation du Comité directeur, ils doivent fournir dans les 6 mois, à partir du premier jour de la formation, un contrat d'engagement pour un stage ou un travail de psychologue dans le domaine de la psychologie clinique pour que leur admission soit confirmée, faute de quoi, la décision d'admission est annulée. La moitié de la finance d'inscription de la première année est due, soit CHF 3'333.-».